

Master conjoint HES-SO-UNIGE en Développement territorial

Module	Développement des espaces ruraux et péri-urbains
Code	DRP
Type de module	Module de base ou d'orientation <input checked="" type="checkbox"/> Module optionnel <input checked="" type="checkbox"/> (cf. plan de cours de l'orientation)
Orientations	Architecture du paysage <input type="checkbox"/> Développement régional <input checked="" type="checkbox"/> Développement territorial des Suds <input checked="" type="checkbox"/> Ingénierie géomatique <input checked="" type="checkbox"/> brevet <input checked="" type="checkbox"/> Urbanisme de projet <input checked="" type="checkbox"/> Urbanisme opérationnel <input checked="" type="checkbox"/>
Crédits ECTS	6 ECTS
Organisation	Semestre automne 4 périodes hebdomadaires durant un semestre
Responsable et coordination module	Bombenger Pierre-Henri, professeur HEIG-VD, Dr. pierre-henri.bombenger@heig-vd.ch
Enseignant-e-s	Bombenger Pierre-Henri (HEIG-VD) Jan Béguin (OFAG) Marie-Joëlle Kodjovi (HEIG-VD) Intervenants ponctuels
Prérequis	L'étudiant-e doit disposer au préalable d'une connaissance minimale en : <ul style="list-style-type: none"> • Aménagement du territoire et politiques publiques à incidence spatiale • Droit de l'aménagement du territoire
Compétences visées / Objectifs	L'étudiant-e est capable de : <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre les principales dynamiques des transformations ainsi que les besoins infrastructurels des espaces ruraux et périurbains suisses • Prendre part aux travaux d'élaboration de projets territoriaux et de développement adaptés à ces types d'espaces et aux activités qui s'y déploient, avec une attention particulière au rôle multifonctionnel de l'agriculture dans ces territoires et aux procédures d'améliorations structurelles qui s'y rapportent • Intégrer les aspects fonciers, légaux, sociaux et économiques dans les projets d'infrastructures et de développement de ces espaces
Contenu	<p>Le module DRP a pour objectif de fournir une compréhension des transformations profondes qui affectent les espaces ruraux et périurbains suisses. Il vise également la maîtrise des instruments et méthodes de développement et de gestion spécifiques de ces territoires et des activités qui s'y déploient.</p> <p>Le module aborde les thèmes principaux à maîtriser dans le domaine du développement de ces territoires. Ceux-ci sont organisés en trois blocs d'apprentissage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le premier bloc porte sur les enjeux, les dynamiques et les modalités de régulation et de gestion du développement des espaces ruraux et périurbains ; - le deuxième bloc se focalise plus spécifiquement sur les enjeux, la gestion et les procédures d'aménagement dans les espaces ruraux et notamment le rôle et le fonctionnement des améliorations foncières (AF), les dessertes en milieu rural, la prise en compte de la nature et du paysage dans ces AF ainsi que les enjeux liés à l'eau ;



	<p>- le troisième bloc est organisé autour de visites sur le terrain (exploitations agricoles et aménagement des alpages). Les enjeux d'un développement territorial durable de ces espaces sont au cœur de l'approche retenue.</p>
Forme d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none">• Cours avec exemples• Sorties de terrain (sous réserve de faisabilité)• Exercices
Modalités d'évaluation et de validation	<ul style="list-style-type: none">• Contrôle continu (30 % de la note du module) : examen écrit individuel en cours de session• Contrôle final (70 % de la note du module) : examen écrit individuel lors de la session d'examen de fin de semestre portant sur l'ensemble de la matière vue en cours, incluant les sorties de terrain et les exercices <p>Répétition : examen oral, comptant à 100%, sur l'ensemble de la matière vue en cours, incluant les sorties de terrain et les exercices</p>
Bibliographie	Distribuée à chaque séance
Langage	Français
Remarque	<p>2 sorties de terrain sont prévues, sous réserve de faisabilité. En fonction des circonstances sanitaires COVID-19 applicables au moment du cours (et notamment la disponibilité des locaux, la participation des personnes vulnérables, le respect des distances sociales, l'utilisation des masques de protection, etc.), l'enseignement pourra être délivré à distance ou selon un format hybride. Des ajustements dans le contenu du cours, dans les activités réalisées ou dans leur déroulement, peuvent également s'avérer nécessaires.</p>
Dernière mise à jour	15.07.2020 – PHB – version validée par RO et RF HES-SO